

From: Jonathan Guénette
Sent: Fri, 4 Oct 2024 20:11:48 +0000
To: Stéphanie Jourdain
Cc: Jean-Jacques Adjizian; Audrey Cyr; Myriam Joannette; Marie-Ève Kirouac; Alex Lachance-Fortin
Subject: Incendie dans l'immeuble du Magasin-entrepôt Alexandre-Maurice-Delisle

Bonjour Stéphanie,

Voici des faits saillants relatifs à l'incendie survenu dans le Vieux-Montréal. De concert avec la DGP.

QUESTION / OBJET: Incendie dans l'immeuble du Magasin-entrepôt Alexandre-Maurice-Delisle (400-406, rue Notre-Dame Est) dans le Vieux-Montréal Vieux-Montréal | [Vieux-Montréal | Un important incendie aurait fait deux morts | La Presse](#)

1- FAITS SAILLANTS

- Un incendie s'est déclenché vendredi matin vers 2h40 dans l'édifice du Magasin-entrepôt Alexandre-Maurice-Delisle, situé sur la rue Notre-Dame Est, près de l'intersection de la rue Bonsecours.
- Il s'agit d'un édifice de pierres grises de 3 étages construit en 1862-1863.
- Le bâtiment est protégé en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel par le statut suivant : situé dans le site patrimonial déclaré de Montréal (Vieux-Montréal).
- Le bâtiment est identifié aux documents d'évaluation du patrimoine urbain de la Ville de Montréal dans la catégorie suivante : situé dans un secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle Vieux-Montréal.
- L'édifice faisait partie d'un ensemble de quatre bâtiments; le reste de l'ensemble a été démoli dans les années 1970.
- Dans les années 1980, des logements occupaient les étages, alors que l'organisme de promotion et de protection du patrimoine, Héritage Montréal, y avait ses bureaux.
- En 1991, le bâtiment avait été restauré.
- Il s'agit maintenant d'un bâtiment commercial : un restaurant se trouve au rez-de-chaussée et une auberge de jeunesse de 20 chambres, le 402, aux étages supérieurs. Selon plusieurs sources, l'immeuble historique abrite également plusieurs appartements loués sur Airbnb.
- Le propriétaire de l'immeuble, Émile Benamor, est également propriétaire de l'édifice William-Watson-Ogilvie, sur la place D'Youville, où sept personnes ont trouvé la mort et neuf autres ont été blessées lors d'un incendie criminel en mars 2023.

- Six mois plus tard, M. Benamor avait poursuivi la Ville pour 7,5 millions, alléguant plusieurs fautes en matière de prévention d'incendie. La Cour supérieure avait finalement donné raison à la Ville sur la majorité des points de reproche.
- L'intervention de 150 pompiers est toujours en cours.
- La situation cause une entrave majeure à circulation dans le Vieux-Montréal, plus précisément sur les rues Notre-Dame Est, Bonsecours et Champ-de-Mars.
- Un refuge temporaire pour les sinistrés, situé dans le hall du 303, rue Notre-Dame Est, a été mis en place. Environ 40 personnes, soit des occupants de l'hôtel et des résidents du secteur, y sont hébergées.

- Le tunnel du métro sous la rue Bonsecours n'est pas atteint pour le moment.

- Il y aurait trois blessés et au moins deux décès confirmés pour le moment. D'autres corps se trouveraient toujours dans le bâtiment. Les cinq victimes se trouvaient aux étages supérieurs du bâtiment incendié, dans des logements de type Airbnb.
- La cause de l'incendie est inconnue, mais le Service de police de la Ville de Montréal a ouvert une enquête tôt vendredi matin et traite l'événement comme un incendie d'origine suspecte.
- L'enquête a été confiée aux enquêteurs des crimes majeurs.

- Le Ministère assurera ainsi un suivi diligent du dossier auprès de la Ville et au moment opportun, pourra établir de concert avec celle-ci les interventions possibles en matière de préservation du patrimoine.

2- MESSAGES-CLÉS

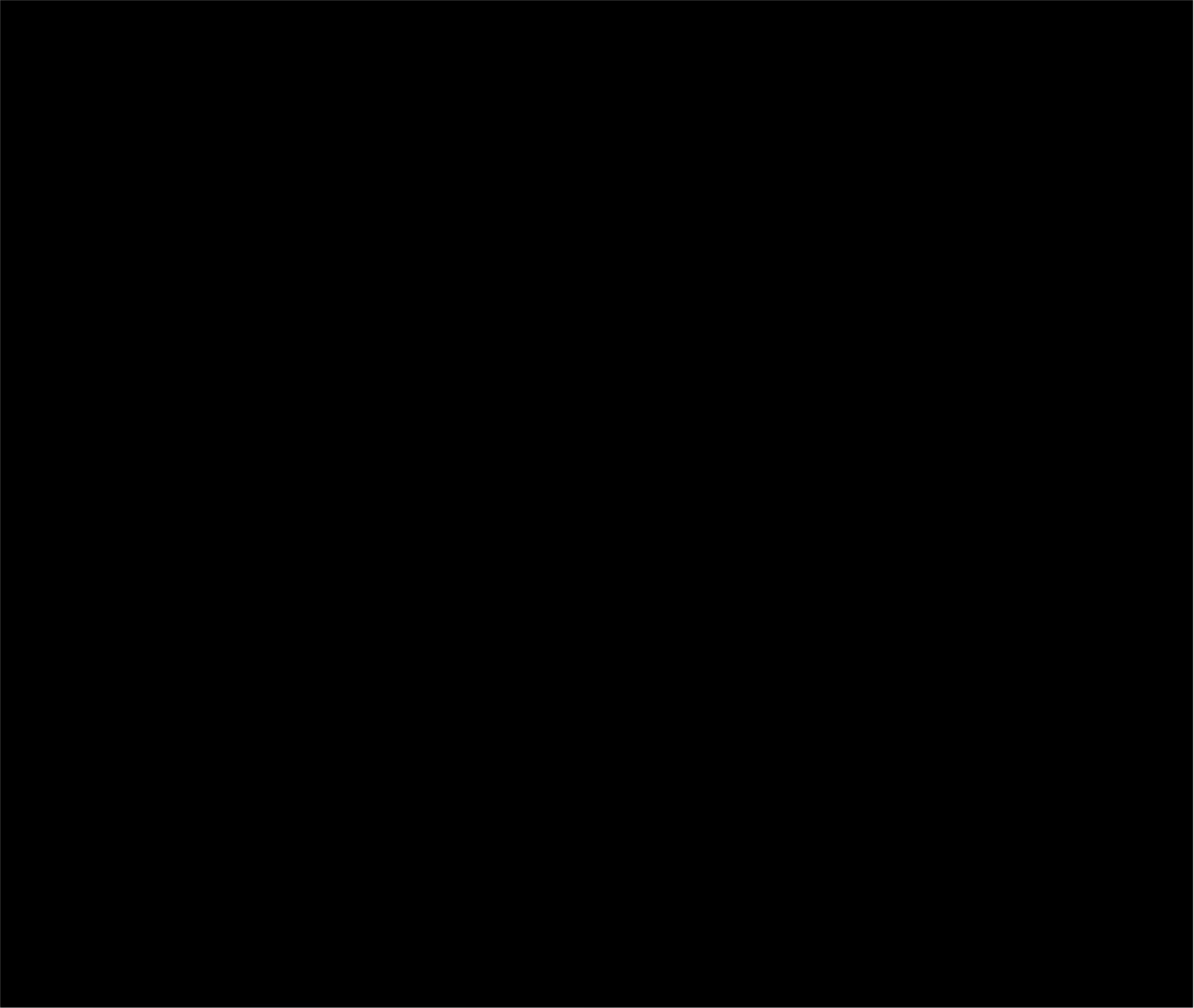
- L'édifice historique est protégé en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel étant situé dans le site patrimonial déclaré de Montréal.



Jonathan

Jonathan Guénette
Directeur

Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal,
Ministère de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7



De : Éliane Bossé <eliane.bosse@mcc.gouv.qc.ca>

Date : vendredi, 19 mai 2023 à 09:03

À : Louise Pothier <lpothier@pacmusee.qc.ca>

Cc : Chantal Grisé <chantal.grise@mcc.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Visite du site Fort de Ville-Marie

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour Louise,

Chantal et moi pourrions être au Musée pour 15h00 ce mardi.

Si jamais la rencontre devait être plus tôt, je pourrai possiblement me libérer, [REDACTED]
[REDACTED]

Salutations,

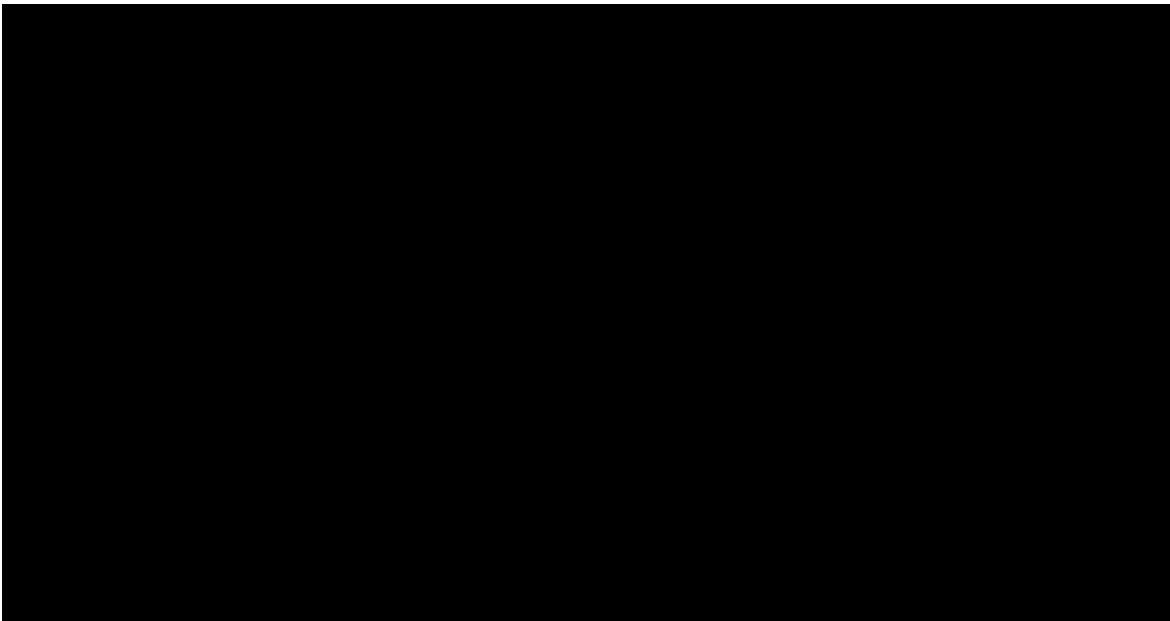
Éliane Bossé

Archéologue

Direction des opérations en patrimoine
Ministère de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

Courriel : eliane.bosse@mcc.gouv.qc.ca

Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca



De : Éliane Bossé <eliane.bosse@mcc.gouv.qc.ca>

Date : jeudi, 18 mai 2023 à 15:06

À : Louise Pothier <lpothier@pacmusee.qc.ca>

Cc : Chantal Grisé <chantal.grise@mcc.gouv.qc.ca>, Stéphanie Simard
<stephanie.simard@mcc.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Visite du site Fort de Ville-Marie

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour Louise,

Merci pour l'invitation. Nous sommes très intéressées par cette visite, mais je ne sais pas si ce mardi sera possible. Je vérifie avec Chantal [REDACTED] et je te reviens rapidement.

Salutations,

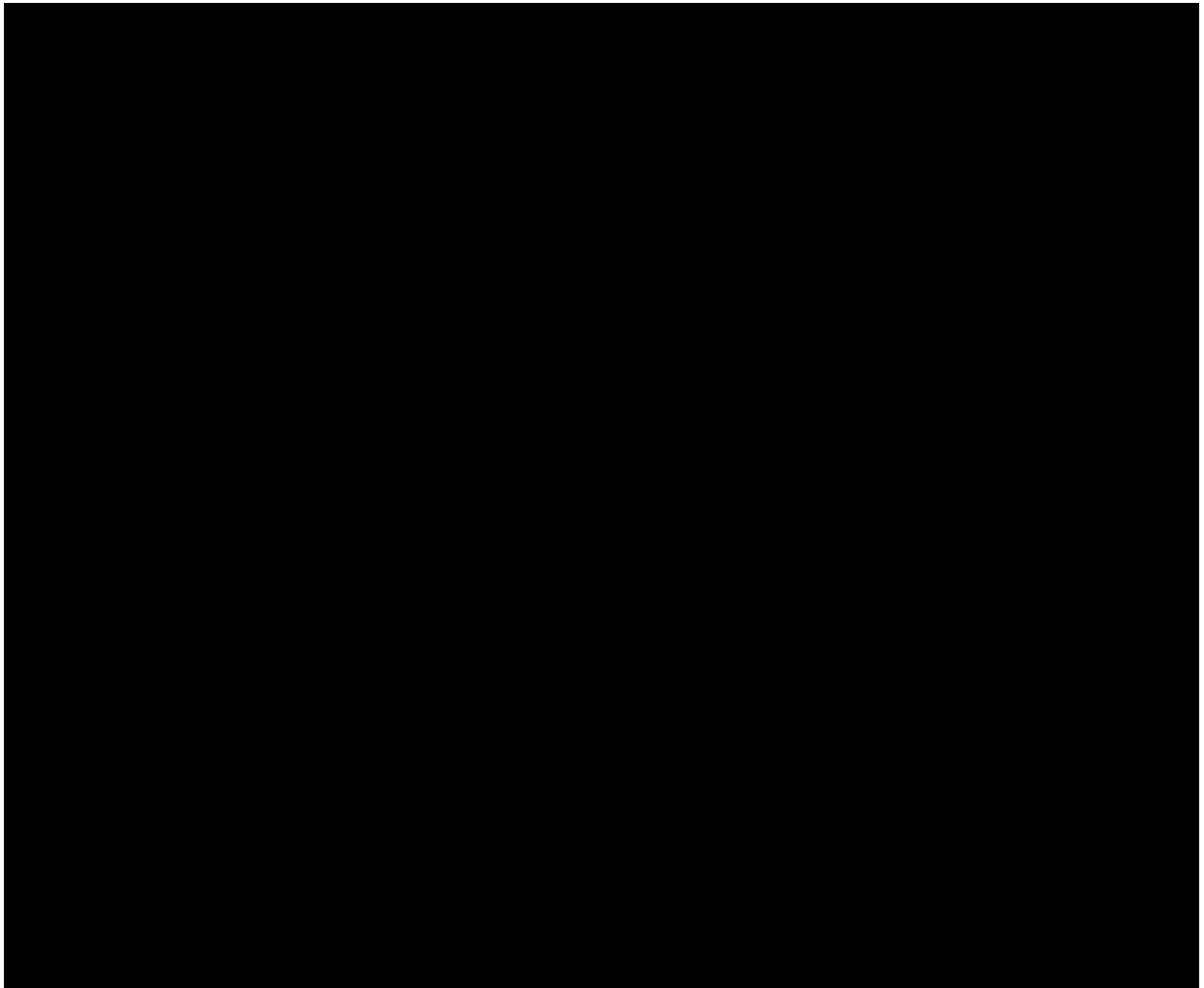
Éliane Bossé

Archéologue

Direction des opérations en patrimoine
Ministère de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

Courriel : eliane.bosse@mcc.gouv.qc.ca

Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca



From: Chantal Grisé
Sent: Sun, 19 Mar 2023 12:09:52 +0000
To: jean-jacques.adjizian@mcc.gouv.qc.ca
Subject: Incendie Édifice William-Watson-Ogilvie

Bonjour Jean-Jacques,

Est-ce que le chef pompier t'a appelé en fin de semaine?

Au revoir,

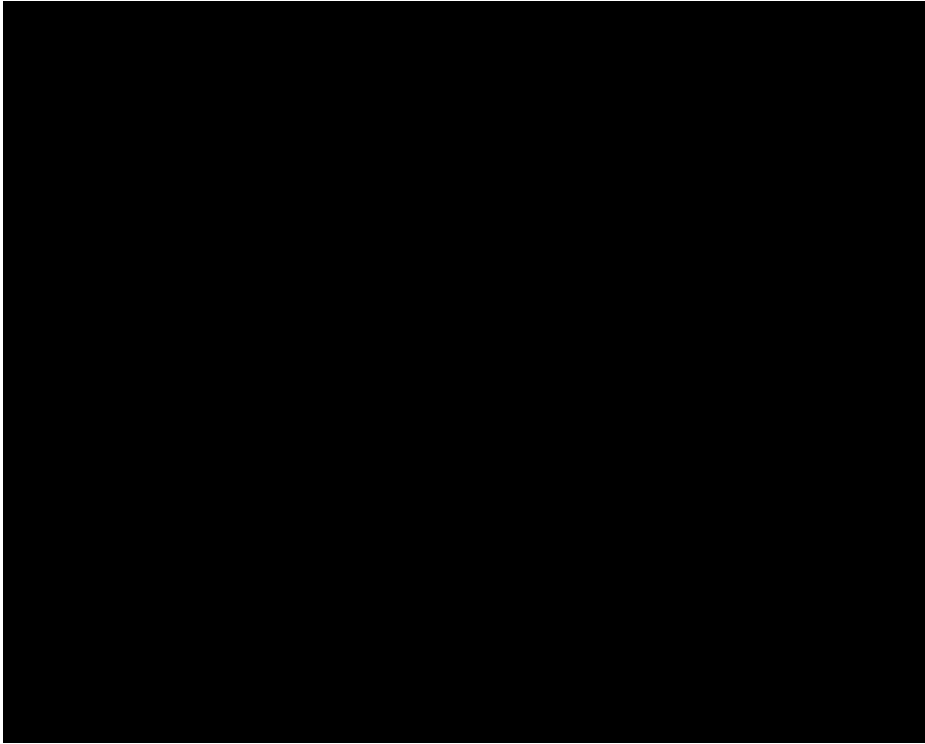
Chantal Grisé

Architecte - Conseillère en patrimoine

Direction générale du patrimoine /
Direction des opérations en patrimoine
Ministère de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

Téléphone : 514 873-0011, poste 5806
Courriel : chantal.grise@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

Suivez-nous   



Le mar. 15 août 2023, à 14 h 20, Yanina Celeste Leo <yaninaceleste.leo@mcc.gouv.qc.ca> a écrit :

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour Thomas,

Je te propose vendredi 10h00 et te transmets à l'instant le lien *Teams*.

Merci !!

Yanina Celeste Leo, B. Urb, M Sc. Ame.

Conseillère en patrimoine et aménagement

Direction des opérations en patrimoine

Ministère de la Culture et des Communications

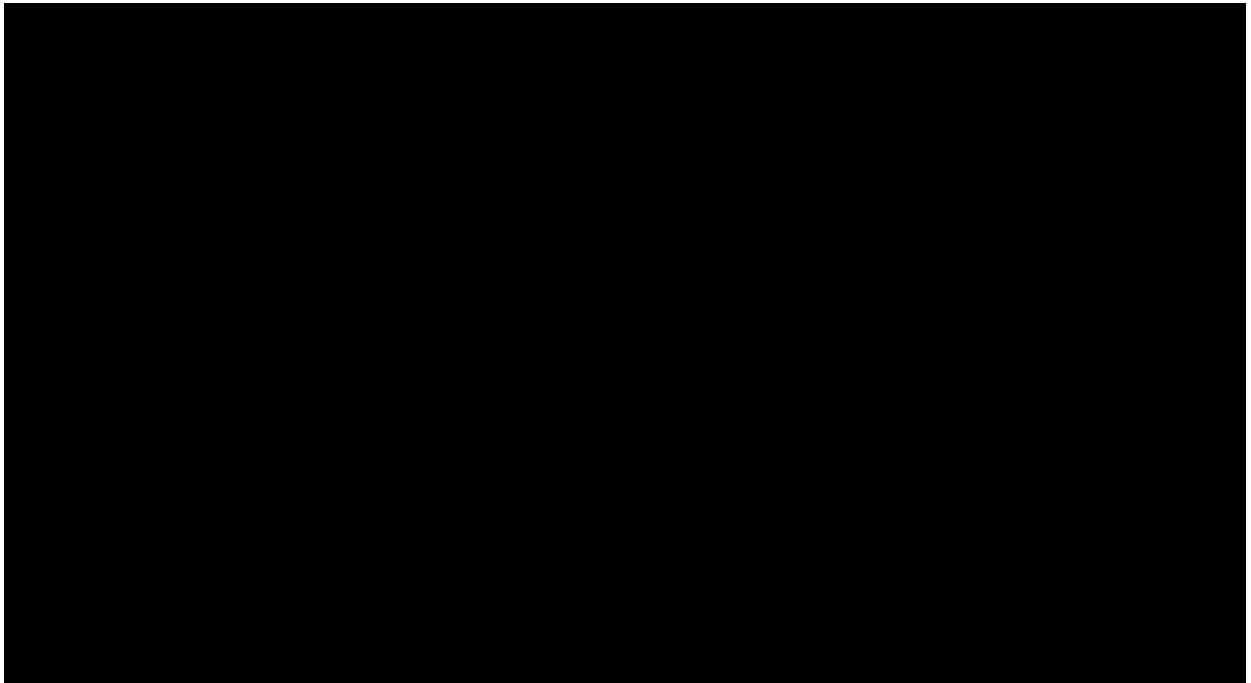
1435, rue de Bleury, bureau 800

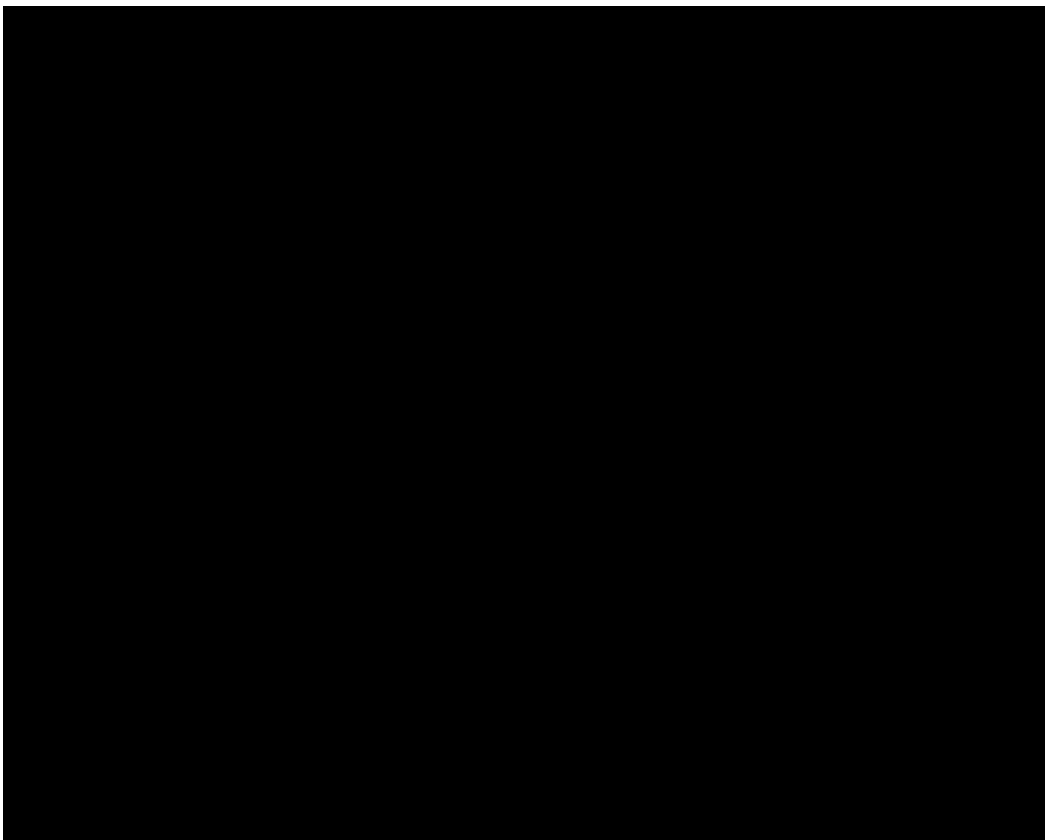
Montréal (Québec) H3A 2H7

Courriel : yaninaceleste.leo@mcc.gouv.qc.ca

Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

Veillez noter que je travaille à distance une partie de la semaine. L'envoi d'un courriel constitue la meilleure façon de me joindre.





Le mar. 15 août 2023, à 13 h 59, Yanina Celeste Leo
<yaninaceleste.leo@mcc.gouv.qc.ca> a écrit :

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour Thomas,

Est-ce que tu aurais un petit moment d'ici la fin de la semaine pour parler des travaux ?

Merci !!

Yanina Celeste Leo, B. Urb, M Sc. Ame.

Conseillère en patrimoine et aménagement

Direction des opérations en patrimoine

Ministère de la Culture et des Communications

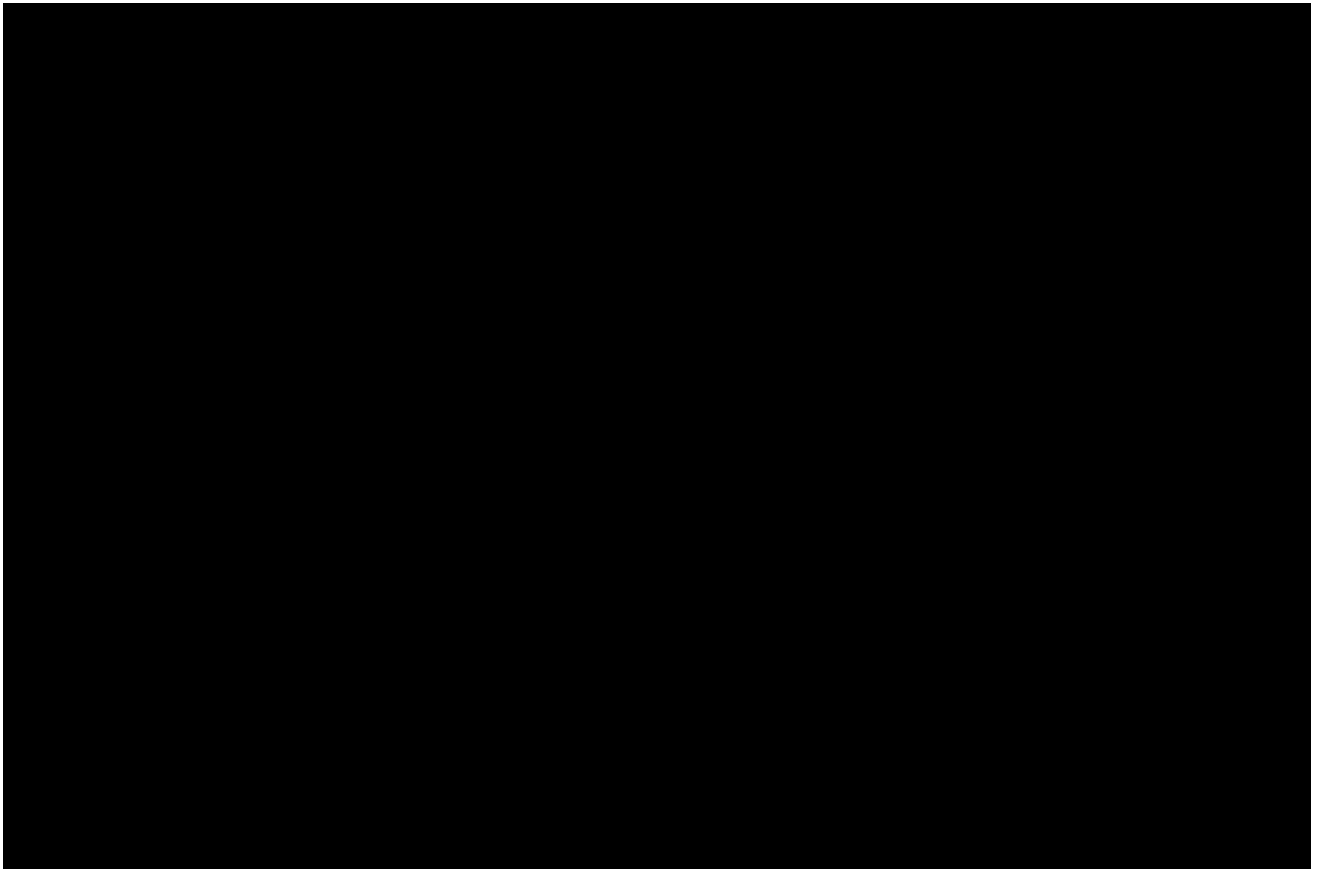
1435, rue de Bleury, bureau 800

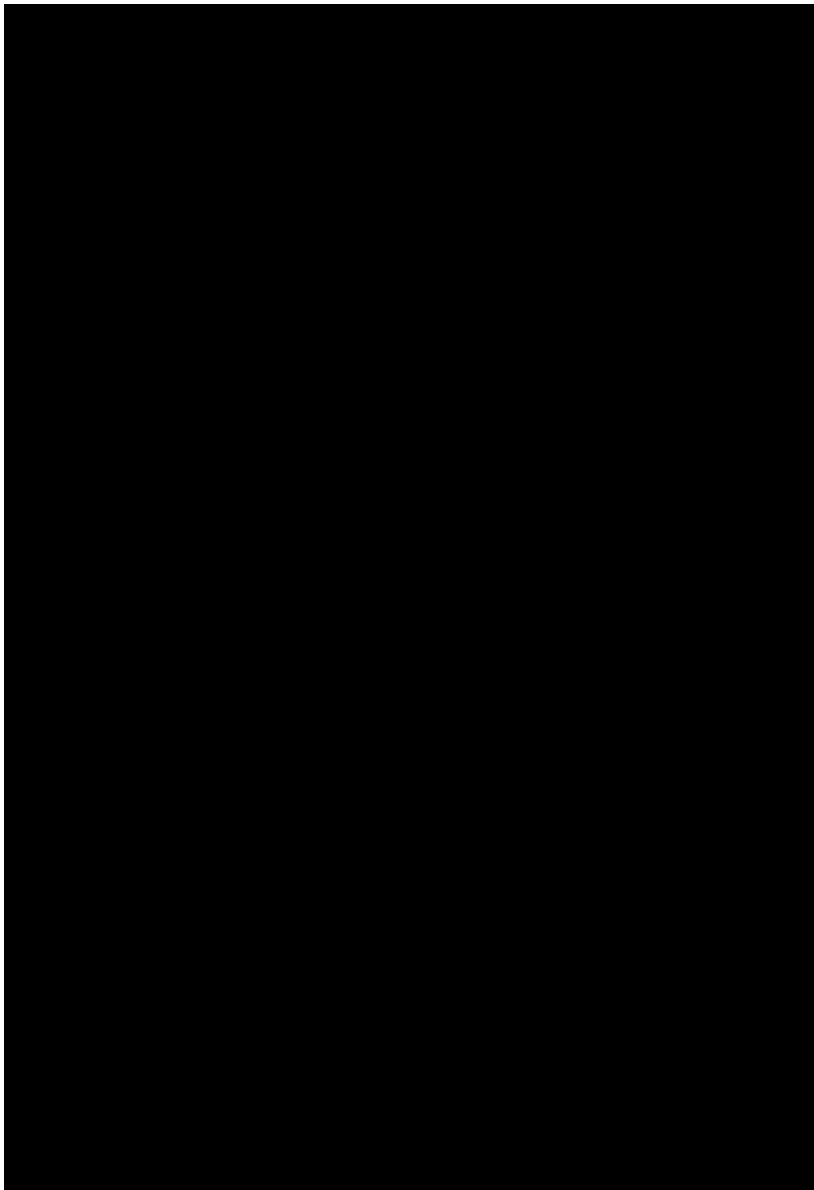
Montréal (Québec) H3A 2H7

Courriel : yaninaceleste.leo@mcc.gouv.qc.ca

Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

Veuillez noter que je travaille à distance une partie de la semaine. L'envoi d'un courriel constitue la meilleure façon de me joindre.





Le ven. 28 juill. 2023, à 12 h 01, Chantal Grisé
<chantal.grise@mcc.gouv.qc.ca> a écrit :

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour Thomas,

[REDACTED] c'est ma collègue Yanina qui prendra la relève pour ce dossier particulier. C'est Éliane qui suit le volet archéologique de notre côté et les relations avec Pointe-à-Callière. Si tu pouvais mettre Yanina en copie des différents échanges et rapports, cela nous serait très utile. [REDACTED]

Merci et au revoir,

Chantal Grisé

Architecte - Conseillère en patrimoine

Direction générale du patrimoine /
Direction des opérations en patrimoine
Ministère de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

Téléphone : 514 873-0011, poste 5806
Courriel : chantal.grise@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu

À : Thomas FONTAINE <thomas.fontaine@montreal.ca>

Objet : RE: Édifice Ogilvie

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonne idée! Je suis disponible jusqu'à 10h15 ou de 13h à 15h, ou après 16h.

Au revoir,

Chantal Grisé

Architecte - Conseillère en patrimoine

Direction générale du patrimoine /
Direction des opérations en patrimoine
Ministère de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

Téléphone : 514 873-0011, poste 5806
Courriel : chantal.grise@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca



Chantal Grisé

De: Jean-Jacques Adjizian
Envoyé: 23 mars 2023 15:57
À: serge.villeneuve@montreal.ca
Cc: steve.belzil@spvm.qc.ca; Louis-Henri BOURQUE; Stephanie.turcotte@montreal.ca; Jonathan Guénette; Chantal Grisé; Marie-Élaine Gibeault; Stéphanie Simard
Objet: Incendie place d'Youville - Édifice William-Watson Ogilvie
Pièces jointes: Lettre_EdificeWWOgilvie.pdf

Bonjour M. Villeneuve,

Ci-joint une correspondance du ministère de la Culture et des Communications en lien avec l'incendie de l'édifice William-Watson Ogilvie (224, Place d'Youville). Le Ministère est sensible aux différents enjeux que cette opération comporte et vous pouvez compter sur notre entière collaboration.

Je demeure disponible pour toute question relative au rôle et responsabilité de notre ministère. Vous pouvez me joindre directement sur mon cellulaire au [REDACTED] si besoin.

Cordialement.

Jean-Jacques Adjizian
Directeur général

Direction générale du patrimoine
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, bloc C, R-C
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2342, poste 7434
Courriel : jean-jacques.adjizian@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca



PAR COURRIEL

Québec, le 23 mars 2023

Monsieur Serge Villeneuve
Directeur des opérations
Service de sécurité incendie de Montréal (SIM)

Objet : Travaux sur l'édifice William-Watson Ogilvie
Situé dans le site patrimonial de Montréal
Situé dans le site patrimonial du Lieu de fondation de Montréal
224, Place D'Youville
135, rue du Port
Montréal (Québec)

Monsieur,

Des travaux de recherche ayant été entrepris par le SIM, à la suite de l'incendie survenu le 16 mars dernier dans l'édifice William-Watson Ogilvie, vous nous avez informés de la possibilité de devoir démolir certains éléments de ce bâtiment situé dans le site patrimonial classé du Lieu de fondation de Montréal. Ces démolitions s'avérant nécessaires afin de permettre la recherche de façon sécuritaire pour les pompiers.

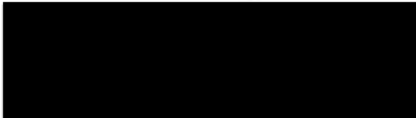
Nous comprenons cette situation exceptionnelle et nous approuvons les travaux qui sont requis pour assurer la sécurité des travailleurs. Nous souhaitons être tenus au courant de ces travaux et des développements concernant l'état du bâtiment. Advenant qu'une démolition complète de l'immeuble soit requise en fonction des travaux nécessaires pour assurer la sécurité des travailleurs, le Ministère souhaite être informé préalablement.

... 2

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer par courriel avec madame Chantal Grisé, architecte à la Direction des opérations en patrimoine à l'adresse suivante : chantal.grise@mcc.gouv.qc.ca

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le directeur général,



Jean-Jacques Adjizian

- c. c. M. Steve Belzil, commandant de la section crimes économiques,
Service de police de la Ville de Montréal
- M. Louis-Henri Bourque, directeur de la planification et de la mise en
valeur du territoire, Ville de Montréal
- M. Jonathan Guénette, directeur des services à la clientèle de l'Île de
Montréal, MCC
- M^{me} Stéphanie Turcotte, directrice de l'aménagement urbain et de la
mobilité, Arrondissement Ville-Marie

Note de visite

Nom du bien :	Édifice William-Watson-Ogilvie
Statut :	Situé dans le site patrimonial classé du Lieu de fondation de Montréal
Localisation :	Situé dans le site patrimonial déclaré de Montréal
Objet :	135, rue du Port / 224, place D'Youville, Montréal
No. dossier :	Dossier d'autorisation – Division du patrimoine
Note no. :	5
Date de la visite :	23 août 2023
Heure de la visite :	11h15-11h30
Météo:	24° Celsius, ensoleillé

Personnes présentes : Chantal Grisé

Note préparée par : Chantal Grisé

Signature :

Avancement du dossier

La phase de sécurisation du bâtiment est à l'arrêt.

Observations/Commentaires

Il n'y a aucun ouvrier sur le chantier.

Une membrane a été partiellement installée sur le dessus des murs. Les sections de briques et de parapets des deux côtés de la tourelle sont toujours en place. Ces éléments sont liés à la section de toiture qui participe à la rigidité de la tourelle.

L'escalier de secours métallique extérieur est toujours en place.

Une seule fenêtre, côté rue du Port, est enlevée.

Photos



1. Vue de la façade côté rue du Port. On voit une petite section de membrane installée sur le dessus du mur à l'extrémité sud.



2. Vue de la façade du côté de la Place D'Youville. Presque toute la surface du dessus du mur a été recouverte de la membrane.



3. Vue du haut du mur côté rue du Port. On y voit une seule ouverture sans fenêtre et la section de membrane installée.

Note de visite

Nom du bien :	Édifice William-Watson-Ogilvie
Statut :	Situé dans le site patrimonial classé du Lieu de fondation de Montréal
Localisation :	Situé dans le site patrimonial déclaré de Montréal 135, rue du Port / 224, place D'Youville, Montréal
Objet :	Incendie
No. dossier :	NA – Autorisation et autorisation modifiée émise par la Division du patrimoine de la Ville de Montréal
Note no. :	4
Date de la visite :	8 août 2023
Heure de la visite :	13h45-14h00
Météo:	23° Celsius, ensoleillé avec nuages

Personnes présentes : Éliane Bossé

Note préparée par : Yanina Celeste Leo

Signature :

Avancement du dossier

En date du 2 août 2023, les travaux de nettoyage de l'intérieur pouvant être réalisés à la main (sans machinerie ou équipement) avaient été complétés.

Observations/Commentaires

Nous nous sommes rendues devant la façade nord (place D'Youville) du bâtiment à 13h45. Nous avons constaté que les travaux étaient à l'arrêt. Les clôtures de protection du chantier étaient fermées. Nous n'avons croisé personne sur place à l'extérieur et n'avons entendu aucun bruit laissant entendre que des travaux

étaient en cours à l'intérieur du bâtiment. Nous avons circulé au périmètre extérieur du chantier pour prendre des photos.

Sur la façade donnant sur la rue du Port, nous avons pu constater que l'escalier extérieur n'avait pas encore été détaché du parement, la partie basse était au sol au moment de notre passage. Des briques du parapet et des éléments métalliques provenant probablement de la corniche étaient toujours en place aux abords de la tourelle.

La présence d'une membrane d'étanchéité sur le dessus de certaines parties du mur de pierres a pu être constatée. Les fenêtres et les portes sont toujours en place, ainsi, aucune membrane d'étanchéité au pourtour des ouvertures n'aurait été posée.

Images/Photos (8 août 2023)

1. Les travaux étaient à l'arrêt de notre visite, vue à partir de la place D'Youville



2. L'escalier extérieur toujours en place, membrane d'étanchéité sur le dessus de certaines parties du mur de pierres (à gauche sur la photo), fenêtres et portes en place, vue de la tourelle à l'intersection place D'Youville et rue du Port



3. Partie basse de l'escalier au sol, vue de la façade rue du Port



4. Des briques du parapet et des éléments métalliques étaient toujours en place aux abords de la tourelle, vue de la tourelle à l'intersection place D'Youville et rue du Port



Note de visite

Nom du bien :	Édifice William-Watson-Ogilvie
Statut :	Situé dans le site patrimonial classé du Lieu de fondation de Montréal
Localisation :	Situé dans le site patrimonial déclaré de Montréal
Objet :	135, rue du Port / 224, place D'Youville, Montréal
No. dossier :	Dossier d'autorisation – Division du patrimoine
Note no. :	
Date de la visite :	15 mars 2024
Heure de la visite :	14h00-14h15
Météo:	9° Celsius, ensoleillé

Personnes présentes : Chantal Grisé

Note préparée par : Chantal Grisé

Signature :

Avancement du dossier

La phase de sécurisation du bâtiment a été effectuée.

Observations/Commentaires

Il n'y a aucun ouvrier sur le chantier.

Des équerres d'acier ont été installées aux 10 pieds sur les deux façades. Ceux-ci sont ancrés en partie dans le trottoir et appuyés sur la rue pour la partie restante. Ils sont ancrés dans les murs de maçonnerie par le biais de poutres et de plaques d'acier.

Un filet de protection en mailles d'acier a été installé à la jonction des deux murs et se prolonge jusqu'à la tourelle. Une toile de protection respirante et transparente, maintenue par des baguettes de bois, a été installée sur les deux façades.

Une membrane de polyéthylène, ou une toile a été installée au pourtour de la tourelle à la jonction de la partie haute des murs et dessus les parties de corniche restantes. Ce même matériau a été installé à la jonction du mur mitoyen côté rue du Port. Une membrane de couleur blanche semble avoir été installée sur les dessus de murs qui n'en étaient pas encore pourvus du côté de la rue du Port. Cet élément est difficilement perceptible depuis la rue.

Un passage piéton a été aménagé sous les équerres.

Il n'y a pas de protection, autre que le filet du côté extérieur, pour le pourtour des ouvertures.

Ces travaux assurent une protection minimale des deux façades.

Photos



1. Vue de la façade côté rue du Port



2. Vue du coin de l'édifice.



3. Vue de la tourelle.



4. Vue de la façade côté Place D'Youville.



5. Vue des passages piétons.

TR: 224, place d'Youville - coordination ville/MCC

À partir de Chantal Grisé <chantal.grise@mcc.gouv.qc.ca>

Date Mar 06/02/2024 10:06

À Myriam Joannette <myriam.joannette@mcc.gouv.qc.ca>

[REDACTED]

Bonjour Myriam,

Le propriétaire de l'édifice Ogilvie a repris les travaux de sécurisation du site. Ces travaux étaient déjà autorisés par la Division du patrimoine.

Si on se voit au bureau cette semaine, [REDACTED]

Au revoir,

Chantal Grisé

Architecte - Conseillère en patrimoine

Direction générale du patrimoine /

Direction des opérations en patrimoine

Ministère de la Culture et des Communications

1435, rue de Bleury, bureau 800

Montréal (Québec) H3A 2H7

Téléphone : 514 873-0011, poste 5806

Courriel : chantal.grise@mcc.gouv.qc.ca

Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca



Note de visite

Nom du bien :	Édifice William-Watson-Ogilvie
Statut :	Situé dans le site patrimonial classé du Lieu de fondation de Montréal
Localisation :	Situé dans le site patrimonial déclaré de Montréal
Objet :	135, rue du Port / 224, place D'Youville, Montréal
No. dossier :	Dossier d'autorisation – Division du patrimoine
Note no. :	
Date de la visite :	19 janvier 2024
Heure de la visite :	15h40-15h50
Météo:	-13° Celsius, ensoleillé

Personnes présentes : Chantal Grisé

Note préparée par : Chantal Grisé

Signature :

Avancement du dossier

La phase de sécurisation du bâtiment est toujours à l'arrêt.

Observations/Commentaires

Il n'y a aucun ouvrier sur le chantier.

Photos



1. Vue de la façade côté Place D'Youville.



2. Vue du coin de l'édifice.



3. Vue de la façade côté rue du Port.

Note de visite

Nom du bien :	Édifice William-Watson-Ogilvie
Statut :	Situé dans le site patrimonial classé du Lieu de fondation de Montréal
Localisation :	Situé dans le site patrimonial déclaré de Montréal
Objet :	135, rue du Port / 224, place D'Youville, Montréal
No. dossier :	Dossier d'autorisation – Division du patrimoine
Note no. :	
Date de la visite :	15 décembre 2023
Heure de la visite :	15h40-15h50
Météo:	3° Celsius, ensoleillé

Personnes présentes : Chantal Grisé
Note préparée par : Chantal Grisé

Signature :

Avancement du dossier

La phase de sécurisation du bâtiment est toujours à l'arrêt.

Observations/Commentaires

Il n'y a aucun ouvrier sur le chantier. [REDACTED] l'escalier de secours métallique extérieur côté rue du Port, qui a été retiré.

Il y a un conteneur de l'entrepreneur Saint-Denis-Thompson à l'intérieur de l'enceinte du chantier.

Photos



1. Vue de la façade côté Place D'Youville. On voit le conteneur de l'entrepreneur.



2. Vue du coin de l'édifice. On remarque l'absence de l'escalier de secours métallique.



3. Vue de la façade côté rue du Port.

ORIENTATIONS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS
SITE PATRIMONIAL CLASSÉ DU LIEU DE FONDATION DE MONTRÉAL
Restauration des murs et agrandissement/nouvelle construction

Objectif de la Loi sur le patrimoine culturel

Préservation et mise en valeur du site patrimonial du lieu de fondation de Montréal

Orientations générales

- **PRÉSERVER LES VALEURS PATRIMONIALES DU SITE PATRIMONIAL**
(historique et archéologique)
Les valeurs patrimoniales contribuent à révéler l'identité et la spécificité d'un site, et elles s'incarnent dans des caractéristiques qui concernent les composantes d'un lieu. Il importe donc de les préserver afin d'assurer la pérennité du patrimoine culturel et sa transmission aux générations futures. L'objectif poursuivi par le ministre en matière d'application de la Loi est la protection et la mise en valeur du site patrimonial. Dans cette perspective, chaque geste pourrait avoir une incidence et mérite une attention particulière.
- **PRIVILÉGIER LE TRAITEMENT MINIMAL**
Cette orientation s'appuie sur une hiérarchisation des traitements envisageables dans le site patrimonial. Il peut s'agir de préservation, de réhabilitation ou de mise en valeur. Ces traitements, qui impliquent des actions différentes, ont un effet plus ou moins important sur les valeurs patrimoniales du territoire ou de l'objet visé. Il conviendrait de choisir l'intervention ayant le moins de conséquences négatives sur les valeurs associées au site patrimonial.
- **ASSURER LA CONTINUITÉ À TRAVERS LES CHANGEMENTS**
Un site patrimonial constitue le témoignage de plusieurs époques. Afin de préserver les composantes significatives de chacune de ces époques tout en maintenant la vitalité du territoire et son utilisation contemporaine, il importe d'inscrire les interventions dans un esprit de continuité et de cohérence avec les caractéristiques du site patrimonial.

Orientations particulières

- a) **Cadre bâti existant**
 - 1. Protéger les bâtiments contribuant aux valeurs patrimoniales du site en favorisant leur préservation et leur restauration.
 - 2. Respecter les caractéristiques de l'époque de construction en favorisant la cohérence architecturale.
 - 3. Ne recourir de manière exceptionnelle à la démolition d'un bâtiment que lorsqu'il y a démonstration de la validité et de la pertinence de l'intervention.
 - 4. Utiliser des matériaux compatibles avec l'époque de construction du bâtiment lorsqu'on intervient sur une de ses composantes architecturales (les murs

extérieurs, les portes et fenêtres, les toitures et leurs composantes, les éléments en saillie et l'ornementation). Préserver les caractéristiques de ces matériaux, dont la couleur, la texture, les modes d'assemblage, les dimensions et les motifs.

5. Privilégier l'entretien et le maintien des composantes d'origine des bâtiments et ne remplacer que celles qui ont atteint la fin de leur durée de vie en favorisant les mêmes détails, matériaux et techniques.
6. Maintenir la relation entre les bâtiments et la rue en préservant les éléments de transition, tels que les marches.
7. Favoriser la préservation et la restauration des fenêtres anciennes. Si une fenêtre doit être remplacée, préserver ses caractéristiques, dont sa localisation dans l'élévation et dans la profondeur du mur, ses dimensions, ses proportions et son type (fenêtres à battants, fenêtres à guillotine, vitrine).
8. Favoriser la préservation et la restauration des portes anciennes. Si une porte doit être remplacée, préserver ses caractéristiques, dont son matériau, sa forme et ses détails.
9. Favoriser la conservation des éléments en saillie et de l'ornementation d'origine, ou privilégier leur restauration à l'identique s'ils ont disparu.

b) Organisation spatiale

1. Comprendre l'organisation spatiale du site et les relations visuelles à travers celui-ci et comment ces éléments contribuent à la valeur patrimoniale du paysage urbain.

c) Agrandissement / Nouvelle construction

1. Favoriser les surhaussements seulement sur les édifices ayant des toits plats.
2. Favoriser un surhaussement d'un étage, sous forme d'appentis, en recul par rapport à la façade et dont le volume n'est pas visible de la voie publique.
3. Viser la compatibilité du surhaussement avec les composantes du bâtiment sur lequel il se trouve.
4. Viser la compatibilité de l'agrandissement/nouvelle construction avec le bâtiment existant en tenant compte de l'implantation, du volume et du traitement architectural.
5. Favoriser un agrandissement/nouvelle construction ayant un effet restreint sur la lecture du volume original du bâtiment existant et qui soit lisible.
6. Ne pas favoriser un agrandissement/nouvelle construction ayant un effet négatif sur les qualités visuelles, notamment la visibilité des points de repère.
7. Favoriser un agrandissement/nouvelle construction qui s'insère dans la continuité générale de l'alignement et de la hauteur des bâtiments existants pour maintenir un front bâti cohérent.
8. Pour les équipements mécaniques situés sur la toiture, favoriser leur installation à des endroits non visibles à partir de la voie publique ou des principaux points d'observation ou encore l'installation d'écrans architecturaux compatibles avec le bâtiment.

9. Promouvoir l'excellence de la conception et de la réalisation afin d'assurer un apport contemporain de qualité aux réalisations passées.

d) Patrimoine archéologique

1. Protéger le patrimoine archéologique.
2. Privilégier une approche d'archéologie préventive dans les secteurs qui ont un potentiel archéologique démontré.
3. Adapter l'intervention archéologique en fonction du potentiel de découverte archéologique, des valeurs du site patrimonial et de la nature des excavations à réaliser.
4. Conserver le site archéologique en limitant les interventions dans son périmètre. Permettre, lorsque cela est nécessaire, les interventions qui visent à préserver, à documenter et à mettre en valeur le site archéologique. Tout autre type d'intervention doit être évité.
5. Conserver les composantes archéologiques à leur emplacement.
6. Conserver en place une portion résiduelle significative du site archéologique. Assurer que la portion résiduelle du site archéologique n'est pas perturbée, y compris dans le cadre de travaux sur les autres composantes du bien.
7. Favoriser la mise en valeur du patrimoine archéologique dans les projets d'aménagement.

Catégories de conservation du Lieu de fondation de Montréal

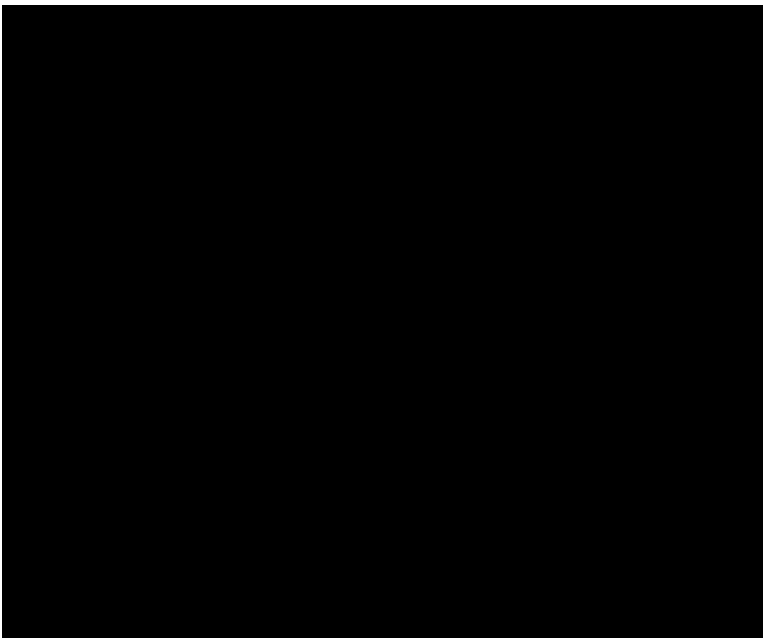
Les catégories de conservation attribuées au site patrimonial sont les suivantes :

2 - Extérieur supérieur

8 - Terrain supérieur

10 - Bien classé pour son intérêt archéologique

MCC – 14 février 2024



De : Chantal Grisé <chantal.grise@mcc.gouv.qc.ca>
Envoyé : 1 février 2024 16:08
À : Thomas FONTAINE <thomas.fontaine@montreal.ca>
Objet : Édifice Ogilvie

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour Thomas,

Pourrais-tu m'envoyer une copie de la première autorisation qui avait été donnée à M. Benamor en juillet dernier?

Merci et au revoir,

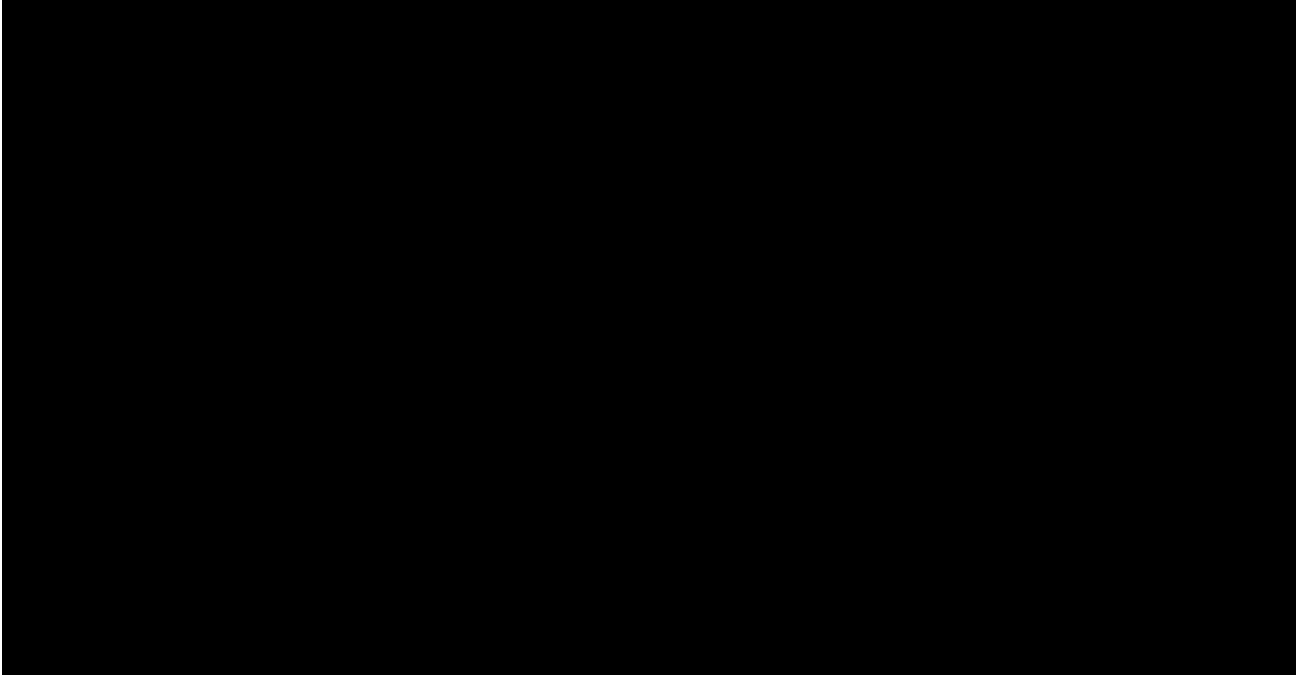
Chantal Grisé

Architecte - Conseillère en patrimoine

Direction générale du patrimoine /
Direction des opérations en patrimoine
Ministère de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

Téléphone : 514 873-0011, poste 5806
Courriel : chantal.grise@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca





De : Chantal Grisé <chantal.grise@mcc.gouv.qc.ca>

Envoyé : 12 octobre 2023 08:53

À : Simon Boily <simon.boily@cnesst.gouv.qc.ca>

Objet : Question - 224 Place D'Youville

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour Monsieur Boily,

Je voulais juste confirmer par écrit la demande que je vous ai faite hier concernant l'arrêt du chantier de stabilisation de l'édifice situé au 224 Place D'Youville à Montréal. Pouvez-vous me

confirmer s'il y a bien eu arrêt du chantier par la CNESST et la date de celui-ci. Aussi, si possible, la raison de l'arrêt.

Merci à l'avance!

Cordialement,

Chantal Grisé

Architecte - Conseillère en patrimoine

Direction générale du patrimoine /
Direction des opérations en patrimoine
Ministère de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

Téléphone : 514 873-0011, poste 5806
Courriel : chantal.grise@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

Suivez-nous   

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement.

De : Amélie Roy-Bergeron <amelie.roy-bergeron@mcc.gouv.qc.ca>
Envoyé : 7 octobre 2024 08:30
À : Marie-Genevieve LAVERGNE <marie-genevieve.lavergne@montreal.ca>
Objet : RE: Incendie du Vieux-Montréal

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour Marie-Geneviève,

C'est moi qui serai en charge du dossier de l'incendie de vendredi dernier pour nous au MCC avec Marie-Élaine Gilbeault. Est-ce que des rencontres sont prévues aujourd'hui ou dans les prochains jours?

Nous souhaiterons aussi visiter les lieux. Est-ce qu'une visite est prévue prochainement?

Merci beaucoup,

Amélie Roy-Bergeron

Conseillère en développement culturel

Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal
Ministère de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

Téléphone : 514 873-2255

Courriel : amelie.roy-bergeron@mcc.gouv.qc.ca

Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

Suivez-nous   

From: Amélie Roy-Bergeron
Sent: Mon, 7 Oct 2024 14:20:11 +0000
To: Marie-Genevieve LAVERGNE; Marie-Élaine Gibeault
Subject: RE: Demande d'accès - Bâtiment incendié Vieux-Montréal - 400, rue Notre-Dame Est

Bonjour,

Je viens de parler avec M. Belzil, nous pourrions accéder au périmètre sans problème. Nous pourrions arrimer notre visite avec la tienne. Tu nous confirmeras le moment, je pourrai aviser M. Belzil de notre venue à ce moment.

Merci beaucoup et à tantôt.

Amélie Roy-Bergeron

Conseillère en développement culturel

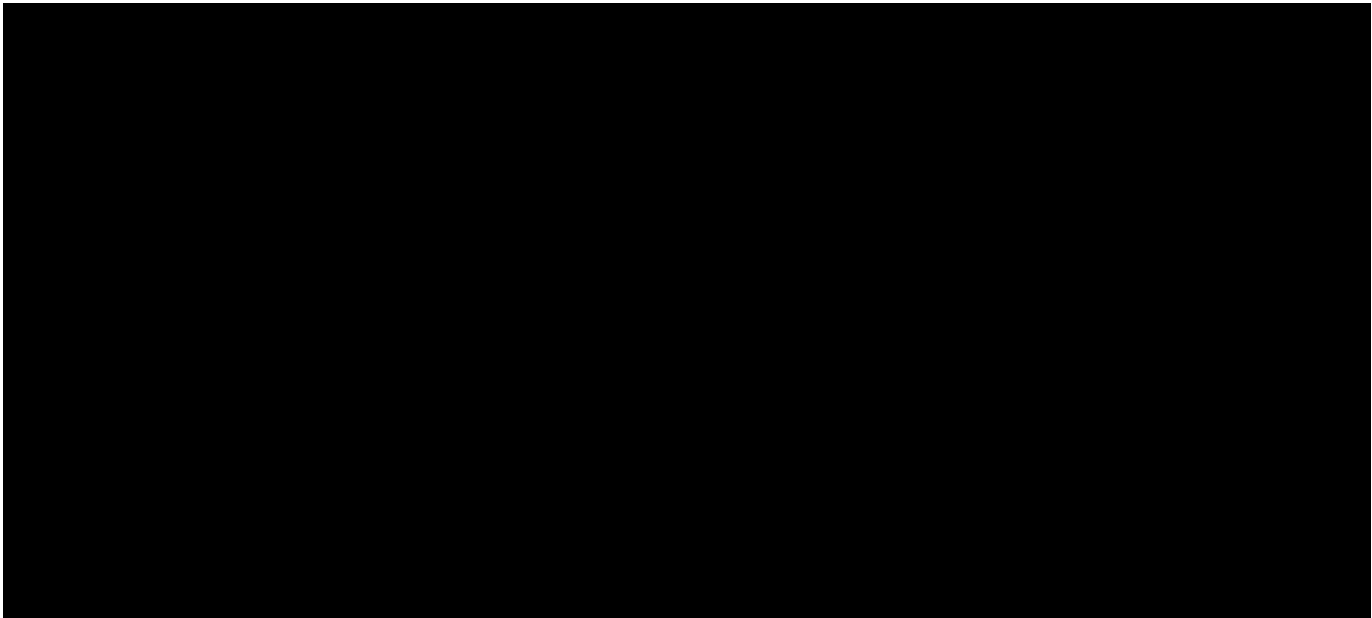
Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal
Ministère de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

Téléphone : 514 873-2255

Courriel : amelie.roy-bergeron@mcc.gouv.qc.ca

Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

Suivez-nous   



De : Amélie Roy-Bergeron <amelie.roy-bergeron@mcc.gouv.qc.ca>

Envoyé : 7 octobre 2024 09:43

À : Belzil Steve <Steve.Belzil@spvm.qc.ca>

Cc : Marie-Élaine Gibeault <marie-elaine.gibeault@mcc.gouv.qc.ca>; Marie-Genevieve LAVERGNE <marie-genevieve.lavergne@montreal.ca>

Obj et : Demande d'accès - Bâtiment incendié Vieux-Montréal - 400, rue Notre-Dame Est

ATTENTION: Ce message provient de l'externe, merci de faire attention aux liens et aux pièces jointes.

Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour M. Belzil,

Je suis en communication avec Marie-Geneviève Lavergne de la Ville de Montréal qui m'a donné votre contact.

Le ministère de la Culture et des Communications (MCC) souhaiterait avoir accès au bâtiment incendié vendredi dernier situé au 400, rue Notre-Dame Est, afin de constater les dommages.

Nous serions 2 professionnelles et sommes disponibles dès aujourd'hui pour visiter les lieux en compagnie de Marie-Geneviève Lavergne justement.

Quelles sont les prochaines étapes?

Merci beaucoup,

Amélie Roy-Bergeron

Conseillère en développement culturel

Direction des services à la clientèle de l'Île de Montréal
Ministère de la Culture et des Communications
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7

Téléphone : 514 873-2255

Courriel : amelie.roy-bergeron@mcc.gouv.qc.ca

Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

Suivez-nous



AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale. Le contenu de ce courriel ne peut être interprété qu'en conformité avec les lois et règlements qui régissent les pouvoirs des diverses instances décisionnelles compétentes de la Ville de Montréal.